

Élise Gaudron
et Sophie Merlin

IFAS

Réussir son stage aide-soignant

en

Psychiatrie et santé mentale

Prérequis

Pathologies

Pharmacologie

Soins et
surveillances



Vuibert

Réussir son stage aide-soignant en psychiatrie et santé mentale

Élise Gaudron et Sophie Merlin

Vuibert

Création de maquette et mise en pages : CB Defretin
Couverture : Primo & Primo
Illustrations : Carl Voyer, Sophie Jacopin, Magnard

ISBN : 978-2-311-66657-1

Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur, ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite (loi du 11 mars 1957, alinéa 1^{er} de l'article 40). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

Ce livre ne peut être reproduit ni utilisé à des fins d'entraînement de systèmes d'intelligence artificielle. La fouille de textes et de données est interdite conformément à l'article 4(3) de la Directive (UE) 2019/790.

Dans le cas où le livre comporte des ressources numériques en ligne, ces dernières sont des compléments offerts à l'achat du livre. Par respect du droit d'auteurs, ces ressources sont inaccessibles, interdites de reproduction et réservées à un usage strictement personnel. Elles sont soumises aux conditions d'utilisation en vigueur (CGU) accessibles sur notre site et peuvent, pour des raisons commerciales, légales, d'évolution technique ou de contenu, être supprimées ou interrompues à tout moment, sans garantie de maintien ou de compensation. Dans le cas où les QR codes et liens hypertextes permettent d'accéder à des sites internet tiers, la responsabilité des éditions Vuibert n'est pas engagée, notamment quant à leur éventuel dysfonctionnement ou à leur indisponibilité d'accès.

© Septembre 2026, Éditions Vuibert,
5 allée de la 2^e DB, 75015 Paris
www.vuibert.fr

Vuibert s'engage
durablement
pour l'environnement



Les autrices

Élise Gaudron est infirmière diplômée d'Etat et titulaire d'un master en Santé Publique de l'Université Paris 13, ainsi que d'un Diplôme Universitaire en éducation thérapeutique et d'un Diplôme Interuniversitaire sur la prise en charge de la douleur.

Elle a développé diverses compétences dans le domaine de la santé. Son parcours l'a conduite à exercer dans différents services hospitaliers, notamment en dialyse, lui permettant d'enrichir sa pratique et sa compréhension concernant les dimensions du soin et l'accompagnement des patients.

Après avoir été formatrice en institut de formation aide-soignant, elle exerce aujourd'hui en tant que formatrice en institut de formation en soins infirmiers. Elle explore et développe des méthodes d'apprentissage adaptées pour aider les étudiants à l'acquisition des connaissances, à développer leurs compétences et à se préparer à leur future pratique professionnelle.

Sophie Merlin est infirmière diplômée d'Etat et infirmière spécialisée de bloc opératoire. Son parcours professionnel s'est construit autour de la diversité des expériences de terrain, de l'engagement au service des patients et de la transmission des savoirs.

Au cours de sa carrière, elle a exercé dans différents secteurs de soins et s'est également engagée comme infirmière sapeur-pompier volontaire. Elle a participé à des missions au sein de la réserve sanitaire française ainsi que dans une organisation non gouvernementale dédiée à l'aide humanitaire et aux actions de secours.

Soucieuse d'enrichir continuellement ses compétences, elle est titulaire d'un Diplôme Interuniversitaire de santé publique, d'un titre professionnel de formateur professionnel d'adultes et d'une licence en Sciences Humaines et Sociales, parcours Formation et Travail.

Passionnée par la pédagogie et l'accompagnement des apprenants, elle a exercé comme formatrice en ingénierie pédagogique avant de rejoindre les instituts de formation d'aides-soignants (IFAS) et les instituts de formation en soins infirmiers (IFSI). Elle a ainsi accompagné de nombreux étudiants dans la construction de leurs compétences professionnelles et leur préparation aux réalités du terrain.

Aujourd'hui, Sophie Merlin poursuit son engagement auprès des personnes âgées en exerçant les fonctions d'infirmière coordinatrice au sein d'un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) du groupe Cortille, dans le département du Cher. Cette activité lui permet de conserver un lien étroit avec la pratique clinique tout en poursuivant son investissement dans la formation des futurs professionnels de santé.

À travers cet ouvrage, elle met son expérience de soignante, de formatrice et de coordinatrice au service des élèves aides-soignants afin de les accompagner dans la réussite de leurs stages en psychiatrie et en santé mentale.

Avant-propos

Ce livre est conçu comme un guide destiné à soutenir les élèves aides-soignants dans leur apprentissage et leurs stages en psychiatrie et en santé mentale. Son objectif est d'offrir des outils concrets, des conseils clairs et des connaissances essentielles pour aborder sereinement ces environnements spécifiques et relever les défis du métier.

Nous espérons que cet ouvrage deviendra une ressource précieuse pour vous accompagner dans votre parcours en renforçant vos compétences et en vous aidant à développer une approche professionnelle, humaine et bienveillante envers les patients.

Les auteurs

Sommaire

Partie 1 • La formation aide-soignante et les stages 7

La formation aide-soignante.....	8
Présentation de la formation clinique.....	10
Généralités sur la santé mentale.....	15

Partie 2 • Savoirs théoriques 25

Sous-partie 1 • Les prérequis 26

Mécanisme physiopathologique.....	26
Le contrat de soins.....	28
Distance professionnelle.....	29
Secret professionnel.....	30
Mécanismes de défense.....	31
Gestion des émotions.....	34
Les différents types de symptômes : positifs, négatifs, de désorganisation et cognitif.....	36
La communication en santé mentale.....	38
Relation soignant-soigné.....	41
Relation d'aide.....	42
Entretien.....	44

Sous-partie 2 • Les pathologies les plus rencontrées 46

Prévention d'une crise suicidaire ou d'idées suicidaires.....	46
Délire avec dissociation : la schizophrénie.....	50
Délires paranoïaques.....	52
Épisodes psychotiques brefs.....	54
Psychose hallucinatoire chronique.....	56
Troubles liés à l'usage de substances et addictions.....	58
Troubles du comportement alimentaire.....	60
Troubles bipolaires.....	64
Troubles de la personnalité borderline.....	66
Trouble du spectre de l'autisme.....	68
Épisode dépressif caractérisé.....	69
Mélancolie.....	71

Troubles anxieux	73
Trouble de la personnalité antisociale	79
Règles de bonne pratique	81

Sous-partie 3 • La pharmacologie en psychiatrie.....81

Antidépresseurs	82
Antipsychotiques	84
Anxiolytiques et hypnotiques	86
Thymorégulateurs	87
Correcteurs : antiparkinsoniens et anticholinergiques	88
Électro-convulsivothérapie (ECT)	89

Sous-partie 4 • Les traitements non médicamenteux.....89

Stimulation magnétique transcrânienne (TMS)	91
Mesure d'isolement (chambre d'isolement)	93
Chambre d'apaisement : un outil de désescalade	96
Contention	98
Éducation thérapeutique du patient et psychoéducation	101
Activités sociothérapeutiques	104
Activités psychothérapeutiques	107
Les thérapies cognitivo-comportementales (TCC)	109

Partie 3 • Savoirs procéduraux :

fiches repères de soins et surveillance 111

Fiche 1 • Soins relationnels	112
Fiche 2 • Observation clinique	114
Fiche 3 • Soins d'hygiène : la toilette évaluative	116
Fiche 4 • Surveillance du sommeil	119
Fiche 5 • Surveillance des rythmes biologiques	121
Fiche 6 • Prévention des fugues	123
Fiche 7 • Prévention de l'agressivité	125
Fiche 8 • Transmissions et travail en équipe	127

Partie 1

La formation aide-soignante et les stages

La formation aide-soignante

1 Organisation de la formation aide-soignante (arrêté du 10 juin 2021)

L'arrêté du 10 juin 2021¹ a réorganisé la formation des aides-soignants en augmentant la durée totale à 1540 heures (44 semaines) et en introduisant cinq blocs de compétences. Les modules de formation sont alignés avec ces blocs de compétences pour une meilleure correspondance entre théorie et pratique.

La formation comprend donc 770 heures de théorie et 770 heures de pratique. Les stages sont répartis sur l'année et comprend trois stages de 5 semaines et un stage de 7 semaines.

Les élèves titulaires des titres ou diplômes suivants peuvent bénéficier d'allègements partiels ou complets de certains modules de formation :

- diplôme d'État d'auxiliaire de puériculture ;
- diplôme d'assistant de régulation médicale ;
- diplôme d'État d'ambulancier ;
- baccalauréat professionnel Services aux personnes et aux territoires (SAPAT) ;
- baccalauréat professionnel Accompagnement, soins et services à la personne (ASSP) ;
- titres ou certificats mentionnés aux articles D. 451-88 et D. 451-92 du code de l'action sociale et des familles ;
- titre professionnel d'assistant de vie aux familles ;
- titre professionnel d'agent de service médico-social.

Le diplôme d'État d'aide-soignant atteste de l'obtention et de la validation des cinq blocs de compétences.

2 Compétences mobilisées

Bloc 1

Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale.

Bloc 2

Évaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration.

1. Arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant au diplôme d'État d'aide-soignant et portant diverses dispositions relatives aux modalités de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux. En ligne [consulté en mars 2025] : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFSCTA000043646177>

Bloc 3	Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants.
Bloc 4	Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention.
Bloc 5	Travail en équipe pluriprofessionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques.

Présentation de la formation clinique

1 Les parcours de stage

D'après le référentiel de formation aide-soignant et le recueil des principaux textes des professions de santé, le parcours de stage est découpé en quatre périodes :

- la période 1 de 5 semaines ;
- la période 2 de 5 semaines ;
- la période 3 de 5 semaines ;
- la période 4 de 7 semaines.

Le parcours de stage doit comporter au moins une période auprès des personnes âgées et une période auprès des personnes en situation de handicap physique ou psychique. Il est également préconisé un stage en soin de courte durée.

Le dernier stage de 7 semaines permettra à l'élève soignant de consolider ses connaissances théoriques et pratiques et valider un projet professionnel dans une structure spécialisée souhaitée.

2 Le rôle des professionnels durant le stage

Le maître de stage ou maître d'apprentissage (CFA)	– Il accueille et intègre l'apprenant dans l'équipe. – Il organise la formation pratique de l'apprenant au sein de l'équipe, en lien avec les éléments du référentiel de compétences. – Il assure le suivi de la formation pratique et règle les difficultés éventuelles. – Il assure la liaison avec l'institut de formation ou le centre de formation.
Le professionnel de proximité	– Il encadre l'apprenant pour la réalisation des activités sur le terrain. – Il explique, montre, mène des activités en duo et laisse progressivement l'étudiant mener des activités en autonomie. – Il guide et indique ce qui est conforme aux bonnes pratiques et ce qui doit être amélioré. – Il explique les risques sur la réglementation, la sécurité, etc.

Le tuteur	– Il est responsable de l'encadrement pédagogique de l'apprenant lors de sa période en milieu professionnel. – Il organise et assure le suivi de la formation pratique de l'apprenant, en lien avec les éléments du référentiel de compétences. – Il guide l'apprenant dans l'analyse de ces pratiques. – Il évalue la progression de l'apprenant durant la période et l'aide à s'auto-évaluer. – Il évalue l'acquisition des compétences en fin de période. – Il communique avec le formateur référent en institut de formation si besoin.
Le formateur référent	– Il organise, supervise et encadre la formation de l'apprenant, en lien avec les éléments du référentiel de compétences. – Il guide l'apprenant dans l'analyse de ces pratiques, par des points d'étape réguliers. – Il fixe des objectifs de progression. – Il communique avec le maître de stage/d'apprentissage ou le tuteur, afin de suivre la progression de l'apprenant lors des périodes en milieu professionnel. – Il régule les difficultés éventuelles.

3 La préparation avant le stage

RÔLE DE L'APPRENANT

- Préparer les périodes en milieu professionnel en proposant des objectifs de stage précis.
- Construire progressivement ses compétences, en interaction avec le maître de stage, le tuteur, les professionnels de proximité et le formateur référent.
- S'entraîner à la réflexion et à l'analyse de sa pratique professionnelle.
- S'impliquer dans la résolution des situations rencontrées.
- Participer à l'analyse de sa progression.

3.1 Les prérequis

Les prérequis seront spécifiques à la structure de psychiatrie dans lequel l'élève aide-soignant séjournera. Il sera demandé d'avoir des connaissances concernant les pathologies prévalentes dans les différents services, la pharmacologie en lien avec le service, l'attestation de formation aux gestes et aux soins d'urgences (AFGSU) niveau 2, l'environnement général du lieu de stage, etc.

Voir la sous-partie « Prérequis » page 26.

Toutes les connaissances pour valider son stage en service de psychiatrie et en santé mentale !

Retrouvez dans ce petit livre synthétique toutes les spécificités de ce stage incontournable dans le cursus aide-soignant. Véritable outil pratique pensé pour aider l'élève aide-soignant sur le terrain, il aborde toutes les thématiques essentielles à la réussite du stage sous forme de fiches synthétiques :

- **les clés pour aborder sereinement le stage** avec des informations sur son déroulé et le rôle de chaque professionnel encadrant ;
- **un rappel sur les prérequis théoriques** à assimiler avant l'arrivée en stage (les projets de soins, les principaux symptômes, la gestion des émotions, la spécificité des prises en soins en psychiatrie, etc.) ;
- **les pathologies les plus courantes et les situations à risque** (crise suicidaire, délires, psychoses, addictions, épisodes dépressifs, troubles anxieux, etc.) ;
- **les principaux médicaments**, avec les précautions et les effets indésirables à repérer en tant qu'AS ;
- **les procédures, soins et surveillances** de l'aide-soignant.

Chaque fiche détaille pas-à-pas **le rôle de l'aide-soignant** selon la situation pour aider l'élève AS à mieux préparer, comprendre et réussir son stage en service ou établissement psychiatrique !

Retrouvez dans
la même collection



ISBN : 978-2-311-66657-1



9 782311 666571



9,90 €

Vuibert.fr